



CLASSIQUES
GARNIER

Édition de LOURDE (Brigitte), « Principes d'établissement du texte », *Le Passe-temps*, LE POULCHRE DE LA MOTTE-MESSEMÉ (François), p. 52-55

DOI : [10.15122/isbn.978-2-8124-5424-0.p.0047](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-8124-5424-0.p.0047)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2008. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

Principes d'établissement du texte

Le texte choisi est celui de l'édition de 1597 comportant des variantes et ajouts au premier livre du *Passe-temps* paru en 1595. Elle est enrichie d'un second livre paru en 1597. La préface de l'auteur, les pièces liminaires et le « Songe à l'antique » présents uniquement dans l'édition de 1595 sont reproduits en annexe.

I Graphies

Quelques métathèses ou substitutions de lettres accidentelles sont corrigées silencieusement.

i/j et *u/v* sont dissimilés.

L'esperluette (&) et tous les signes diacritiques (° pour –us, ~ pour n ou m selon le cas) sont résolus.

L'usage des capitales dans le texte de base est respecté. La capitale initiale du mot qui suit un caractère ornemental en début de section est en revanche transcrite par une minuscule.

Nous agglutinons et désagglutinons uniquement pour distinguer des homonymes (par exemple, « plustost » et « plus tost », « pourtant » et « pour » « tant »).

Les apostrophes se conforment à l'usage moderne (« na il » est transcrit « n'a il » et nous distinguons « quelle » et « qu'elle »).

Les tirets, les cédilles sont maintenus en l'état.

Les titres d'œuvres sont donnés en italiques.

II Accentuation

L'accent aigu est placé sur les finales en é (-é, -és, -ée, -ées et -éent), et l'accent grave sur les finales en -ès (« -ès », « dès », « après », « auprès », « excès », etc) ; « très » n'est pas accentué lorsqu'il est lié par un tiret ou agglutiné au mot qu'il modifie.

Les accents internes sont maintenus en l'état.

Un accent grave est placé sur les finales en -à (« jà », « desjà », « voilà », « çà », etc) et pour distinguer les homonymes « a » / « à », « la » et « là », « ou » / « où ».

Suite à la dissimilation, les trémas de distinction entre *i/j* et *u/v* sont supprimés ; les autres sont maintenus.

III Ponctuation

Malgré la difficulté de lecture que présentent la ponctuation et la disposition du texte, nous avons choisi de les conserver. Elles peuvent être comprises comme des marques résiduelles de l'écriture versifiée longuement pratiquée par l'auteur. Les suggestions de correction, destinées à une meilleure lisibilité du texte, figurent en note.

Les alinéas sont ceux du texte de base. Quoiqu'apparemment aberrants dans certains cas, ils ont été conservés car ils constituent un élément structurant du texte.

Les signes du dialogue, des citations et du discours rapporté au style direct sont ajoutés (guillemets, tiret).

Nous respectons l'usage du point placé avant le pronom relatif de liaison.

IV Présentation des variantes et notes

Les variantes de l'édition de 1595 sont signalées par des appels de note par lettres.

La mise entre crochets signale les ajouts de l'édition de 1597.

Editions utilisées pour les œuvres de Plutarque et de Montaigne :

Plutarque, *Œuvres Morales* : Paris, Claude Morel, 1618.

Plutarque, *Vies des Hommes Illustres* : éd. G. Walter, Paris, Gallimard, 1951.

Montaigne, *Essais* : éd. P. Villey, Paris, P. U.F., 1992.

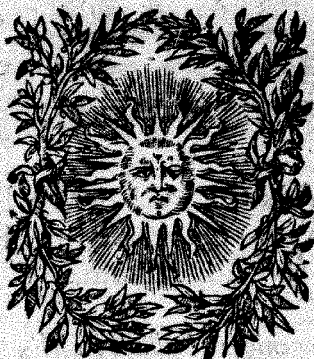
Les références à ces œuvres couvrent toutes les modalités de réécriture du texte source. La complexité des procédés de réécriture de l'emprunt et la multiplicité fréquente des sources pour une même anecdote interdisaient une analyse détaillée en note. Nous avons donc opté pour la mention la plus complète possible des références et leur classement selon un degré décroissant de probabilité.

LE
PASSE-TEMPS
DE MONSIEUR DE LA
MOTTE-MESSEME,

Dédié aux Amis de la Vertu. 44903

Plus vn Songe fait à l'antique dédié
à Monsieur Ayrault, Lieutenant
criminel d'Angers.

Pulcherrimus Dei cultus, optimus animus.



A PARIS,
Chez JEAN LE BLANC, Imprimeur demeu-
rant en la rue du Paon au Soleil d'Or,
pres la porte saint Victor.

1595.

LE
PASSE-TEMPS
DE MESSIRE FRANCOIS

LE POVLCHRE SEIGNEVR
de la Motte Messemé Cheua-
lier des Ordres du Roy.

Y. 638.

SECONDE EDITION.

*Reuenù, corrigée & augmentée par luy mesme
d'vn second liure outre la precedente.*



A PARIS,
Pour IEAN LE BLANC,
Et se vendent au bout du Pont saint
Michel, vis à vis le Marché neuf.

M D. XCVII.